Déclaration de M. Laurent Fabius, ministre des affaires étrangères et du développement international, sur les exactions commises contre les minorités religieuses et ethniques par le groupe terroriste Daech en Syrie et en Irak, à New York le 27 mars 2015.

2015-03-27

Monsieur le Secrétaire général des Nations unies,

Monsieur le Haut Commissaire aux droits de l'Homme,

Mesdames et Messieurs les Ministres et Hauts Représentants,

Mesdames et Messieurs,

Je vais parler clair : au Moyen-Orient, nous faisons face à une entreprise barbare et systématique d'éradication ethnique et religieuse.

Les musulmans sont par leur nombre les premières victimes des djihado-terroristes mais les communautés non musulmanes constituent des cibles privilégiées. Elles incarnent cette diversité que Daech veut faire disparaître. Les chrétiens, les Yézidis, les Turkmènes, les Kurdes, les Shabaks - tous sont menacés par ce que j'appellerai le triangle de l'horreur : l'exil forcé, l'asservissement, la mort.

La France a hérité de son histoire des liens profonds avec l'Orient et singulièrement les chrétiens d'Orient, ainsi qu'une longue tradition de protection des minorités. Et cette tradition est même constitutive de la France. Et nous voulons y rester fidèles.

En Irak, dès la prise de Mossoul l'été dernier, les chrétiens ont fait l'objet d'une chasse à l'homme, et à la femme, et à l'enfant. En Syrie, chacun sait que la situation est dramatique : près de 220 chrétiens assyriens ont été enlevés par Daech au nord, dans la région d'Hassaké. Les persécutions dépassent, et de loin, les frontières strictes du Moyen-Orient : le mois dernier en Libye, vingt-et-un Egyptiens coptes ont été décapités, et les criminels voudraient multiplier partout leurs succursales de la terreur.

J'évoque les chrétiens mais Daech attaque avec la même inhumanité l'ensemble des minorités. Je pense notamment aux Yézidis assiégés sur le mont Sinjar, ou aux Kurdes

ciblés à Kobané.

La barbarie de ce groupe frappe jusqu'aux vestiges qui symbolisent la diversité ce que le haut commissaire appelait «la mosaïque», ces terroristes ont saccagé le musée de Mossoul, attaqué la cité assyrienne antique de Nimroud et la cité parthe de Hatra. Ils veulent non seulement tuer le présent mais ils veulent détruire physiquement toutes ses racines. Et ils voudraient que l'Histoire ne puisse pas exister avant eux ni en dehors d'eux. Le danger, c'est bien celui d'une disparition totale des minorités.

Mesdames et Messieurs, nous sommes la communauté internationale ; et nous ne devons plus être, collectivement, une sorte de puissance en réalité impuissante.

C'est pourquoi, depuis cette tribune, je voudrais adresser un double message : un message de solidarité avec les persécutés et de détermination contre les terroristes, ceux que le haut commissaire des Nations unies a appelé abomination ; aux minorités du Moyen-Orient, nous devons montrer que nous sommes à leurs côtés - et aux côtés des États respectueux de la diversité. Et aux terroristes de Daech, que nous les combattrons sans relâche et que nous allons les mettre en échec.

Au cours des derniers mois, le monde a tenté de répondre à l'urgence humanitaire pour sauver ces minorités de la mort. Ces efforts restent évidemment indispensables, mais nous constatons tous qu'ils ne suffisent pas. Les minorités ne réclament pas des faveurs, elles demandent tout simplement leurs droits. Et notre mot d'ordre doit être le retour des minorités déplacées sur les terres dont elles ont été chassées. Et à cette fin tous les leviers doivent être mobilisés.

D'abord évidemment, le levier humanitaire. La situation, on l'a très bien montré, est absolument désastreuse. Nos efforts communs doivent permettre aux minorités exilées de retrouver leur foyer, dans la sécurité et la dignité. Les agences des Nations unies, en particulier le haut-commissariat pour les réfugiés, jouent un rôle remarquable et majeur : elles doivent, selon nous, orienter leurs actions en ce sens. Les États membres doivent renforcer leur concours financier dont il est absolument besoin. Et concrètement, nous souhaitons que puisse être mis en place un fonds spécifique d'aide au retour, qui servirait notamment à la reconstruction des habitations et des lieux de culte.

L'action militaire, elle aussi, doit intégrer la même démarche. A mesure que Daech recule, nous devons permettre le retour physique des minorités dans les zones qu'elles ont dû quitter. Cela implique que les troupes aujourd'hui mobilisées au sol assurent la sécurisation de ce retour - car sans sécurité, il n'y a pas de retour viable. Pour les zones non encore libérées, nous souhaitons que la coalition, en lien avec d'une part les autorités irakiennes et d'autre part l'opposition syrienne modérée, intègre dans sa stratégie l'exigence du retour des minorités : à côté de la lutte anti-djihadistes, la préservation des minorités en Irak et en Syrie

notamment doit devenir un des objectifs principaux de l'action militaire de la coalition et des forces locales.

Je veux réaffirmer aussi l'attachement de mon pays à la lutte contre l'impunité. Nous appelons les États de la région qui ne l'ont pas fait à adhérer au statut de Rome afin que la cour pénale internationale puisse juger les auteurs de ces crimes. Nous considérons, même si cela soulève des problèmes juridiques, au vu des destructions irrémédiables commises, que le génocide culturel devrait être inclus dans le champ des crimes contre l'humanité. Et les auteurs de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité doivent être poursuivis, notamment les terroristes de Daech. Nous pensons indispensable que le conseil de sécurité saisisse la cour pénale internationale.

Enfin, nous savons ici tous que c'est une solution politique d'ensemble qui permettra le réenracinement durable et pacifique des minorités. C'est pourquoi il nous semble que la communauté internationale doit soutenir la consolidation d'États qui ne soient pas les défenseurs d'une seule communauté, mais les garants de la coexistence de toutes les composantes de la société. Parce que le sectarisme, on l'a bien dit, est le terreau de l'extrémisme. Seuls ces Etats «inclusifs» protégeant la diversité et garantissant à chacun une pleine citoyenneté sont en réalité capables de restaurer la confiance des populations, notamment des minorités. Et à travers cette notion d'inclusivité, la place des minorités est au cœur de la solution des crises.

Je vais prendre trois exemples :

En Irak, pour répondre aux terroristes, la démarche de rassemblement et de réconciliation initiée par le Premier ministre Al-Abadi doit être encore amplifiée. Car elle est la condition d'un Irak uni, stable et pacifié.

En Syrie, la question des minorités est malheureusement instrumentalisée par un pouvoir qui manipule la menace djihadiste pour s'ériger en prétendu rempart contre le terrorisme, alors qu'il en a été largement le déclencheur et le complice. Là aussi, seule une solution politique inclusive avec à la fois des éléments du régime et de l'opposition, une solution protectrice des différentes communautés, conduisant à une véritable transition démocratique, peut assurer les droits de tous et de chacun pour l'avenir.

Au Liban, le modèle de coexistence entre les communautés - établi par la constitution, le pacte national et l'accord de Taëf - est fragilisé par la paralysie institutionnelle actuelle. Nous appelons les Libanais à élire dans les meilleurs délais possible un président qui garantisse la pérennité de ce modèle.

Je sais bien que comparaison n'est pas raison, je me souviens comme vous de la Yougoslavie : l'éclatement de l'Etat protecteur des minorités avait provoqué une recrudescence des violences à leur égard. C'est pourquoi aujourd'hui, je propose et je

demande au nom de mon pays que le secrétaire général des Nations unies puisse, s'il le veut bien, présenter au conseil de sécurité une charte d'action pour faire face à la situation des minorités au Moyen-Orient. La communauté internationale a en effet besoin d'une feuille de route précise pour mettre en œuvre sa réponse.

Cette charte pourrait s'organiser autour des quatre volets que je viens de citer et qui rejoignent les points évoqués par les orateurs précédents. Premièrement, l'accompagnement humanitaire : l'action des agences des Nations unies, notamment du HCR, doit être encore davantage orientée vers le retour des minorités. Deuxièmement, sur le plan militaire, la question du retour et de la sécurisation des minorités doit être intégrée dans la stratégie de la coalition et des forces locales. Troisièmement, dans la lutte contre l'impunité, les auteurs de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité doivent être jugés par la cour pénale internationale. Enfin, sur le plan politique, nous devons renforcer la démarche de rassemblement en Irak, favoriser une transition politique inclusive en Syrie et plaider, d'une façon générale, - je pense à la Libye, je pense au Yémen, ailleurs - , pour des gouvernements et des choix étatiques qui soient inclusifs.

Je veux saluer chaleureusement l'annonce faite par le secrétaire général concernant la constitution d'un Groupe de Sages pour se saisir de cette question cruciale. Je propose que leur tâche prioritaire, s'il le veut bien, consiste à élaborer cette charte d'action. La France est prête à accueillir une conférence internationale qui serait consacrée à la présentation des conclusions de ce Groupe.

Mesdames et Messieurs, Chers Collègues,

L'opinion publique, je veux dire celle des citoyens simples, se demande comment tant de pays réunis ici, et qui s'appellent les «Nations unies», n'ont pas encore été capables de faire face au danger du terrorisme et de l'éradiquer. Ces citoyens ont raison. La réunion de notre conseil aura été utile si elle ne se limite pas à un cri d'alarme, mais si elle constitue aussi un appel précis à l'action. Une action qui sera centrée autour d'un objectif : préserver dans toute la région une diversité qui est deux fois millénaire et permettre le retour durable en sécurité des minorités persécutées sur les terres qui sont les leurs.

C'est l'appel, fait de gravité et d'espoir, que je veux lancer au nom de la France.

Je vous remercie.

Source http://www.diplomatie.gouv.fr, le 31 mars 2015

Source : https://www.vie-publique.fr/discours/194343-laurent-fabius-27032015-daech-contre-minorites-religieuses-et-ethniques